

26 sep 2022 -18:02

Conseil européen de l'Agriculture : conclusions

Ce lundi 26 septembre les ministres de l'agriculture des États membres de l'UE se sont réunis à Bruxelles. L'impact de la crise énergétique et la situation sur les marchés agricoles sur l'agriculture ont fait entres autres partie des débats du jour. Les ministres ont notamment abordé les points suivants :

Révision de la directive « Emissions industrielles » : Impact pour l'agriculture

A l'instar des autres secteurs, le secteur agricole doit apporter sa contribution à la résolution de la question climatique. Compte tenu de l'impact considérable de cette révision du texte sur le secteur agricole, les ministres ont eu une première discussion sur la directive émissions industrielles dans le cadre du Conseil Agrifish.

Dans la pratique, la révision de cette directive impliquerait que, toute ferme à partir de 150 Unité Gros Bétail (l'équivalent de 150 vaches laitières ou 100 vaches et 80 jeunes bêtes), serait considérée comme « installation agro-industrielle » et serait, de ce fait, soumise aux contraintes visant à la réduction des émissions carbone qui y sont prévues. Les exploitations de bovins seront aussi soumis à cette législation.

David Clarinval, Ministre fédéral de l'agriculture : « *la Belgique a constaté que le champ d'application de la directive est en cours d'élargissement et le nombre d'exploitations concernées augmentera. Une telle révision induira des contraintes supplémentaires sur le secteur agricole belge alors que ce secteur connaît déjà pas mal de difficultés liées, entre autres, à l'inflation élevée, l'insécurité alimentaire et la crise économique. Il faudrait pouvoir exempter les petites exploitations familiales et tenir compte des différents types d'élevages. Les règles de fonctionnement définies seront cruciales* ». Pour David Clarinval une ferme de 150 vaches ne peut pas être considéré une entreprise industrielle.

L'impact de l'augmentation de la population des carnivores sur les régions rurales en Europe

Ce lundi, les différents ministre des états membres de l'Union européenne ont également discuté de l'augmentation de la population des loups et, dans une moindre mesure, des ours en Europe. Depuis une dizaine d'années environs, le loup est de retour dans nos contrées. Les humains doivent donc réapprendre à coexister avec ces grands carnivores, qui peuvent avoir un impact considérable sur l'agriculture locale.

« *Pour la Belgique, le pilier central de la politique de gestion des loups doit être la prévention. En prenant des mesures préventives, le risque de dommages peut être réduit.*», souligne David Clarinval.

Situation en Ukraine – situation de la production agricole

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine continue à avoir des effets majeurs sur la plupart des secteurs agricoles, ainsi que sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. La hausse des prix de l'énergie ainsi que les prix des aliments pour animaux mettent beaucoup de pression sur nos agriculteurs.

Le ministre Clarinval a également exprimé, au nom de la Belgique, son inquiétude par rapport à la flambée des prix des engrais. Une situation qui pourrait avoir un impact sur le potentiel de production dans l'Union à long terme.

Le ministre Clarinval : « Avec l'augmentation des coûts de production, et notamment des engrais, la situation devient non seulement insoutenable pour nos agriculteurs mais la nourriture devient également trop chère pour les citoyens. Une partie importante de la solution, à mon avis, réside dans l'autorisation des engrais RENURE (à base des effluents d'élevage) comme alternative aux engrais chimiques à base de gaz. »

David Clarinval, Vice-Premier ministre et ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 69 79
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Jonas Clottemans
Porte-parole
+32 474 40 63 35
jonas.clottemans@clarinval.belgium.be